1V1131

Je soussigné huissier de l'Academie Royale de Chirurgie Reconnois avoir Reçu de Monsieur Foubert Tresorier La somme de Deux cent livres tant pour depenses faites que pour mes peines et soins pour les jours des seances de l'academie pendant L'année mil sept cent soixante deux, conformement a la deliberation du vingt janvier mil sept cent cinquante deux, Plus La somme de sept livres dix sols pour deux registres que j'ay fait faire par ordre de Monsieur Pibrac Directeur pour signer les jours des seances academiques. Dont quittance a paris ce vingt huit mars mil sept cent soixante trois, Jn françois

xbn. Cotté X. 81

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

28 mars 1763

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11 d. 45
n° 4